



Suite a une convocation au commissariat

Par **maefred**, le **16/12/2008** à **09:26**

Bonjour,

Mon ami est sénégalais, il est en France tout a fait régulièrement.

Hier nous avons reçu une convocation au commissariat "pour affaire le concernant".

Bizarrement ce n'est pas son prénom "administratif" (juste celui qui est sur les papiers, mais personne ne l'appelle par ce prénom là) qui est sur la convocation, mais son prénom "usuel" (par lequel nous l'appelons tous).

Il se rend au commissariat, on lui demande si c'est bien lui, etc. Il présente sa carte de séjour. En fait, le policier cherchait un homonyme de mon ami, il s'est rendu compte qu'il n'était pas la bonne personne. Soit.

Mais par contre après, il lui a posé pleins de questions sur lui, pourquoi il était là, ce qu'il faisait, comment et quand était il arrivé en france, si il était amoureux de moi... Et il a tout saisi, d'après mon ami qui a bien regardé, dans un fichier CNIL. Mon ami a demandé pourquoi il posait toutes ces questions, le policier a répondu que c'était purement administratif....

Or d'après ce que j'ai lu, il n'était pas en droit de faire ça puisque mon ami n'était pas la bonne personne, l'entretien aurait du s'arrêter là... Nous ne comprenons pas et ne savons pas trop quoi faire. Pourquoi et dans quel but a t il fait ça, quels sont nos recours...

Si quelqu'un s'y connait et peut nous renseigner la dessus... Merci d'avance, on ne sait vraiment pas quoi faire.

Par **leila86**, le **17/12/2008** à **23:24**

je ne vois pas trop pourquoi tu t'inquiètes , s'il est là régulièrement tu te fais du souci pour rien!!

Par **maefred**, le **18/12/2008** à **09:14**

le problème c'est que comme par hasard sa carte est en cours de renouvellement...